



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

RAPPORT DE LA MISSION DE SUIVI DU TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE DES PLANTS INFECTES DE LA PEPINIERE COMMUNALE DE DIMAKO ET DE LA PREPARATION LOGISTIQUE DE LA CEREMONIE DE PLANTATION DES ARBRES PAR LES MEMBRES DU CERAC EN VISITE DANS LA COMMUNE DE DIMAKO

Date :	Du 26 au 28 Juillet 2019
Durée :	02 jours
Lieu :	Dimako
Objectif principal :	Suivre le traitement phytosanitaire des plants infectés de la pépinière communale de dimako et préparer la logistique pour la plantation des arbres par les membres du CERAC dans la commune de Dimako
Chef de l'activité	AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 »
Equipe de l'activité	- AKAGOU SOKENG Loïc, Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » ; - ZANGOUA Anicet, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de DIMAKO
Logistique	Transport en commun
Référence TOMPRO	Budget de l'action Rubrique 1 : Ressources Humaines Activité 1.3.2 Mission personnel affecté à l'action Rubrique 2 : Voyages Activité 2.2 : transports locaux
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
Rapport rédigé par :	AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 »

Récépissé de déclaration d'association CTFC N°001000/RDC/J06/BAPP

Département du Mfoundi – Préfecture de Yaoundé – BAPP du 30 juillet 2009

« Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >



JUILLET 2019

*Récépissé de déclaration d'association CTFC N°001000/RDC/J06/BAPP
Département du Mfoundi – Préfecture de Yaoundé – BAPP du 30 juillet 2009*
« Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION	4
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	4
2.1. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION	4
2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	5
3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL	5
4. DÉROULEMENT DE LA MISSION	6
4.1. Evaluation les plants d’anacardes infectés dans la pepiniere communale de Dimako	6
4.2. Suivi des Travaux de piquetage et trouaison sur le site du centre médicale de Dimako	8
4.3. Participation à la cérémonie de plantation des arbres par les membres du CERAC et les élites de la commune de Dimako.....	9
5. ACTIVITÉS TRANSVERSALES	10
6. RESULTATS OBTENUS	10
7. PRODUITS DE LA MISSION	11

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Jeunes plants d’anacardes malades, maladie causé par des insectes, chenilles et petit escargots	6
Photo 2 : Traitement des plants infectés à l’aide de l’insecticide « MAMIRA SUPER 90 EC »	7
Photo 3 : Jeunes plants d’anacarde traités et en pleine santé dans la pépinière communale de Dimako	7
Photo 4 : Site de reboisement du Centre médical de Dimako	8
Photo 5 : Travaux de piquetage, et trouaison sur le site de plantation	9
Photo 6 : Plantation de quelques arbres par les élites de la commune de Dimako.....	9

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des élites et personnalités ayant plantés les arbres dans la commune de Dimako.....	12
Annexe 2 : Quelques photos de terrain	14

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

L'Action, sous forme d'une subvention octroyée à l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM³), permettra de conduire des activités de reboisement et de régénération dans les forêts communales des zones sèches et de transition, à travers le Centre Technique de la Forêt communale (CTFC), qui est l'organe technique de l'ACFCAM.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Dimako et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, une mission de terrain a été effectuée dans le but de suivre le traitement phytosanitaire des plants infectés de la pépinière communale de Dimako et préparer la logistique pour la plantation des arbres par les membres du CERAC en visite dans la commune de Dimako. D'où l'objet du présent Rapport de Mission.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION

La présente mission de terrain avait pour objectif principal de suivre le traitement phytosanitaire des plants infectés de la pépinière communale de Dimako et de préparer la

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier
(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

³ ACFCAM : <http://www.foretcommunale-cameroun.org>

logistique pour la plantation des arbres par les membres du CERAC en visite dans la commune de Dimako

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Evaluer les plants d'anacardes infectés dans la pépinière communale de Dimako;
- Superviser les travaux de piquetage et trouaison sur le site de plantation ;
- Participer à la cérémonie de plantation des arbres par les membres du CERAC ;
- Sensibiliser les acteurs locaux sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme⁴, l'égalité entre les hommes et les femmes⁵, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁶ et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action ;
- Produire un rapport de mission.

NB: Tenir compte des aspects transversaux VIH et Genre

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La méthodologie de travail a consisté dans un premier temps à prendre contact avec les différents responsables techniques communaux de la mairie de Dimako, afin d'harmoniser un plan de travail. Le programme de la mission a été arrêté de commun accord, pour une durée de deux (02) jours du 26 au 18 Juillet 2019 dans le but de :

- Evaluer les plants d'anacardes infectés dans la pépinière communale de Dimako;
- Superviser les travaux de piquetage et trouaison sur le site de plantation ;
- Participer à la cérémonie de plantation des arbres par les membres du CERAC ;

Au cours de la mission les acteurs locaux ont également été sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme⁷, l'égalité entre les hommes et les

(iii)⁴ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁵ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(iv)⁶ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf, scanne ce lestes derniers bulletin et envoie à mama et à etienne via [whatsappaid/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf)

(v)⁷ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

femmes⁸, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁹ et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

Au cours de la mission, les relations entre l'ACFCAM/CTFC et la Commune de Dimako ont également été évaluées, ainsi que celle qui existent entre ces communes et les autorités publiques et traditionnelles locales. Dans le même sens, l'équipe de la mission a pu décrire les relations qui existent entre la Commune et les autres partenaires intervenant dans la zone du projet. Pendant la mission, les différentes synergies ont été identifiées et ont pu être développées. Enfin, l'équipe technique du CTFC a pu vulgariser les activités du projet en mettant en exergue la contribution de l'UE pour s'assurer de sa visibilité lors de la mise en œuvre des activités de l'Action.

4. DÉROULEMENT DE LA MISSION

4.1. Evaluation des plants d'anacardes infectés dans la pépinière communale de Dimako

Accompagné du responsable de la pépinière de Dimako, le chef d'antenne zone de transition du projet reboisement 1400 s'est rendu sur le site de la pépinière communale de Dimako dans le but d'évaluer comment les jeunes plants d'anacardes malades (maladie causée par des attaques de certains insectes, chenilles et petit escargots) ont réagi au traitement appliqué. Au total près de 20 plants ont été atteints par les insectes, chenilles et petit escargots.



Photo 1 : Jeunes plants d'anacardes malades, maladie causée par des insectes, chenilles et petit escargots

⁸ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(vi) ⁹ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europOde_scanner/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

Les jeunes plants d'anacardes atteints ont été premièrement écartés du reste des plants et placés hors de l'ombrière et donc directement exposés au soleil, ils ont par la suite été traités à l'aide d'un insecticide « MAMIRA SUPER 90 EC » qui est un insecticide systémique et de contact à large spectre d'action.



Photo 2 : Traitement des plants infectés à l'aide de l'insecticide « MAMIRA SUPER 90 EC »

Résultat après de traitement :

Au bout de deux semaines de traitement les plants d'anacardes ont réagi efficacement au traitement et affichent désormais fière allure comme illustre la photo 3.



Photo 3 : Jeunes plants d'anacarde traités et en pleine santé dans la pépinière communale de Dimako

4.2. Suivi des Travaux de piquetage et trouaison sur le site du centre médicale de Dimako

Le centre médical de Dimako a été choisi pour le lancement de la campagne de reboisement de la commune de dimako. Le site présente les caractéristiques suivants :

- Le site possède 03 points d'eau ;
- Le site abrite les bâtiments du centre médical et un bâtiment pour le centre de promotion de la femme et de la famille ;
- Sur ce site, le reboisement peut s'effectuer sur une superficie d'environ 03 ha ;
- 02 personnels de l'hôpital (le gardien et l'agent d'entretien) pourront assurer le suivi des plants qui seront reboisés.



Photo 4 : Site de reboisement du Centre médical de Dimako

A l'occasion du lancement de la campagne de reboisement dans la commune de dimako, nous avons effectué 80 trous à un écartement de 10mx10m soit sur une superficie de près de 0,8 ha. L'essence d'arbre qui a été planté est le *gmelina arborea* qui un arbre d'ornement, et d'ombrage très utilisé dans les zones urbaines et péri-urbaines. On le plante également en brise-vent et en haies pour diminuer la vitesse du vent dans la zone.



Photo 5 : Travaux de piquetage, et trouaison sur le site de plantation

4.3. Participation à la cérémonie de plantation des arbres par les membres du CERAC et les élites de la commune de Dimako

A la fin de la cérémonie d'unoguration du centre de promotion de la femme et de la famille, les élites de Dimako ont profité pour planter quelques arbres et lancer ainsi le reboisement dans la commune de Dimako.



Photo 6 : Plantation de quelques arbres par les élites de la commune de Dimako

5. ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Pendant cette mission dans le commune de Dimako, le Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » a également sensibilisé les responsables communaux sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme¹⁰, l'égalité entre les hommes et les femmes¹¹, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale¹² et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

6. RESULTATS OBTENUS

Les résultats obtenus au terme de la présente mission sont les suivantes :

- Les plants d'anacardes infectés dans la pépinière communale de Dimako sont évalués ;
- Les travaux de piquetage et trouaison sur le site de plantation ont été effectués;
- Quelques plants d'anacarde sont plantés par les membres du CERAC ;
- Les acteurs locaux sont sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme¹³, l'égalité entre les hommes et les femmes¹⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale¹⁵ et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action ;
- Un rapport de mission est produit et disponible.

(vii) ¹⁰ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

¹¹ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(viii) ¹² Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

(ix) ¹³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

¹⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(x) ¹⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

7. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette mission, les produits suivants ont été obtenus :

- Les présents termes de référence validés et signés ;
- Les ordres de mission signés du Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 »;
- Les images de la cérémonie de plantation ;
- Le rapport de mission

NB: *Tenir compte des questions transversales*

ANNEXE

Annexe 1 : Liste des élites et personnalités ayant plantés les arbres dans la commune de Dimako


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG

COMMUNE DE DIMAKO

CELLULE DE LA FORRESTERIE COMMUNE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

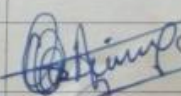

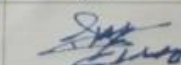
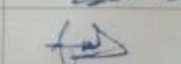
DIMAKO COUNCIL

CONCIL FORREST UNIT

PROJET DE REBOISEMENT DE LA VILLE DE DIMAKO

FICHE DE PLANTATION ET SUIVI DES ARBRES PLANTES

LIEU : MAISON DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE DIMAKO
DATE : SAMEDI LE 27 JUILLET 2019

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	NOM DE L'ARBRE PLANTES	CONTACT (TEL&EMAIL)	SIGNATURE
01	OMBBA MAKOLO TRESOR	Commissaire de police	MOABI	899 90 39 15 875 02 02 72	
02	ASSEH CHRISTIENNE EUSE EYENE	chef de poste PIRAF	MELINA	694 94 0065 679 31 0015	
03	EBONZA KALYESS	MINFOP ICARABA	MELINA	696 71 61 45	
04	MRONDA BABETH	STAGEAR	MELINA	696 76 82 41	

Récépissé de déclaration d'association CTFC N°001000/RDC/J06/BAPP
 Département du Mfoundi – Préfecture de Yaoundé – BAPP du 30 juillet 2009
 « Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >

05	Poum Bimbar	RM	MELINA	636976512	
06	Père Arthur SELECK	Cure	MELINA	694927560	
07	Akono ESSOMBO Luc	chef DEN travaux	MELINA	677921899	
08	LOALAL Herve	C.A/ANAFOR	MELINA	691 10 94 65	
09	MAHAMAI OMBETINA	CPEF/ANAFOR	Meling	670377781	
10	ADAM TOMBOKA Julis	Préf Régionale	Meling	679519516	
11	ZOAPDO Tombouka Blandine	IEG	Melina	696407916	
12	AKA GOU SOKENGA Loïc PAQUIT	CA CTFC EST	Melina Arborea	698364522 679439574	
13	Zangoua Amicet	CFC Dimako	MOABI	657546644	
14	EBALÉ NDO François	chef exploit tabac FCD	Melina	678 74 31 84	
15					

Récépissé de déclaration d'association CTFC N°001000/RDC/J06/BAPP
Département du Mfoundi – Préfecture de Yaoundé – BAPP du 30 juillet 2009
« Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >

Annexe 2 : Quelques photos de terrain



*Récépissé de déclaration d'association CTFC N°001000/RDC/J06/BAPP
Département du Mfoundi – Préfecture de Yaoundé – BAPP du 30 juillet 2009*

« Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >